RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00363
Numéro SIREN : 852 266 592
Nom ou dénomination : ABALONE TT LAVAL

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt 4809

SAS ABALONE TT LAVAL

206 BD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS ABALONE TT LAVAL

206 BD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 484.02	11 571.31	19 912.71	25 544.68	-5 631.97	-22.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	900.00		900.00	160.00	740.00	462.50
	Autres immobilisations financières	3 720.00		3 720.00	3 720.00		
	Total II	36 104.02	11 571.31	24 532.71	29 424.68	-4 891.97	-16.63
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	196 269.71		196 269.71	119 496.88	76 772.83	64.25
	Autres créances	85 380.33		85 380.33	105 571.18	-20 190.85	-19.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				7 129.17	-7 129.17	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 278.87		3 278.87	3 132.50	146.37	4.67
	Total III	284 928.91		284 928.91	235 329.73	49 599.18	21.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	321 032.93	11 571.31	309 461.62	264 754.41	44 707.21	16.89

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 620.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 127 000)	127 000.00	127 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-60 707.31	-40 961.95	-19 745.36	-48.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	42.40	-19 745.36	19 787.76	100.21
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	66 335.09	66 292.69	42.40	0.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 650.92	19 559.89	-2 908.97	-14.87
	Concours bancaires courants	846.85	438.91	407.94	92.94
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 833.94	38 498.75	13 335.19	34.64
	Dettes fiscales et sociales	170 489.94	138 385.87	32 104.07	23.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 304.88	1 578.30	1 726.58	109.39
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	243 126.53	198 461.72	44 664.81	22.51
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	309 461.62	264 754.41	44 707.21	16.89
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	229 420.53	181 810.72		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 058 008.10		1 058 008.10	797 255.86	260 752.24	32.71
Chiffre d'affaires NET	1 058 008.10		1 058 008.10	797 255.86	260 752.24	32.71
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			8 000.00		8 000.00	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 114.69	4 595.28	-1 480.59	-32.22
Autres produits			413.45	21.21	392.24	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 069 536.24	801 872.35	267 663.89	33.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			149 436.53	121 467.10	27 969.43	23.03
Impôts, taxes et versements assimilés			19 032.42	18 304.26	728.16	3.98
Salaires et traitements			773 221.04	594 524.90	178 696.14	30.06
Charges sociales			167 086.67	129 314.86	37 771.81	29.21
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 631.97	5 631.97		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			21.74	3.42	18.32	535.67
Total des Charges d'exploitation (II)			1 114 430.37	869 246.51	245 183.86	28.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-44 894.13	-67 374.16	22 480.03	33.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

53000 LAVAL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	53.36	123.82	-70.46	-56.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	53.36	123.82	-70.46	-56.91
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	116.83	92.02	24.81	26.96
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	116.83	92.02	24.81	26.96
2. Résultat financier (V-VI)	-63.47	31.80	-95.27	-299.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-44 957.60	-67 342.36	22 384.76	33.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45 000.00	40 000.00	5 000.00	12.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	45 000.00	40 000.00	5 000.00	12.50
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45 000.00	40 000.00	5 000.00	12.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-7 597.00	7 597.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 114 589.60	841 996.17	272 593.43	32.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 114 547.20	861 741.53	252 805.67	29.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	42.40	-19 745.36	19 787.76	100.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

206 BD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 309 461.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 058 008.10 Euros et dégageant un bénéfice de 42.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 45 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2020 : 40 000 euros.

Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat de la société ABALONE TT LAVAL deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	17 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 104		
TOTAL	31 484		
Prêts, autres immobilisations financières	3 880		740
TOTAL	3 880		740
TOTAL GENERAL	35 364		740

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			17 380	17 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 104	14 104
TOTAL			31 484	31 484
Prêts, autres immobilisations financières			4 620	4 620
TOTAL			4 620	4 620
TOTAL GENERAL			36 104	36 104

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 811	2 571		5 383
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 128	3 061		6 189
TOTAL	5 939	5 632		11 571
TOTAL GENERAL	5 939	5 632		11 571

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 571				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 061				
TOTAL	5 632				
TOTAL GENERAL	5 632				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	900	900	
Autres immobilisations financières	3 720	3 720	
Autres créances clients	196 270	196 270	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 805	7 805	
Divers état et autres collectivités publiques	4 028	4 028	
Groupe et associés	72 253	72 253	
Débiteurs divers	1 295	1 295	
Charges constatées d'avance	3 279	3 279	
TOTAL	289 549	289 549	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	740		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	847	847		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 651	2 945	11 942	1 764
Fournisseurs et comptes rattachés	51 834	51 834		
Personnel et comptes rattachés	66 146	66 146		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 377	34 377		
Taxe sur la valeur ajoutée	56 593	56 593		
Autres impôts taxes et assimilés	13 374	13 374		
Autres dettes	3 305	3 305		
TOTAL	243 127	229 421	11 942	1 764
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 909			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 700			12 700

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 323
Total	5 323

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 550
Dettes fiscales et sociales	40 736
Autres dettes	3 305
Total	61 033

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 279
Total	3 279

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	1 120
Total (1)	1 120

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	131 178
Total	131 178

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	919
35 à 44 ans	21 à 30 ans	164
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 083

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.90%

ABALONE TT LAVAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 127000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 BOULEVARD JEAN JAURES - CAP COMMERCE
53000 LAVAL
852266592 RCS LAVAL
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

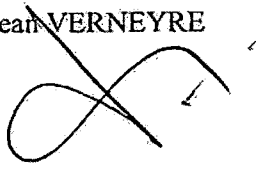
Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé concernent la société ABALONE FRANCE (directement ou indirectement) :

- *La S.A.S. Abalone France a établi un contrat de prestations de services et d'assistance avec notre Société pour une durée initiale de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. L'article 5.d) de la convention de prestations de services conclue avec la société Abalone Group (applicable par l'intermédiaire de la société Abalone France) relatif à la rémunération de cette dernière en contrepartie de l'usage des marques et des logos a été révisée à un taux de 0.89% du chiffre d'affaires de l'ensemble des bénéficiaires (sociétés visées par ladite convention) à l'exception des chiffres d'affaires d'ABALONE France, Impro Solutions, Quasar Formation, Terra Compétences, à compter du 1er juillet 2021.Ce taux sera porté à 1,1% à compter du 1er janvier 2022 et pourra faire l'objet d'une révision d'un commun accord entre les parties. Abalone Group facture ce montant calculé à Abalone France, qui le refacture ensuite aux sociétés visées par l'article 5.d) de la convention au prorata de leur chiffre d'affaires annuel.*

Fait à Saint-Herblain, le 25 mai 2022

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

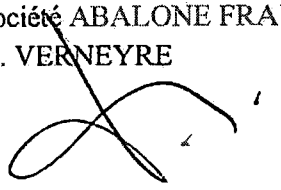
ABALONE TT LAVAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 127000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 BOULEVARD JEAN JAURES - CAP COMMERCE
53000 LAVAL
852266592 RCS LAVAL

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT LAVAL
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT LAVAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 127000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206 BOULEVARD JEAN JAURES - CAP COMMERCE
53000 LAVAL
852266592 RCS LAVAL
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 42,40 euro(s),
- Du poste « report à nouveau » de l'exercice précédent d'un montant de -60707,31 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 42,40 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -60664,91 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 42,40 euro(s),
- Du poste « report à nouveau » de l'exercice précédent d'un montant de -60707,31 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 42,40 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : -60664,91 *euro(s) ;*

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE